

# La FISAF, acteur majeur de la coopération autour des compétences

## Le MIC Mon Inventaire de Compétences

A destination des personnes accompagnées, de leurs familles et de leurs proches ; Pour valoriser les compétences et mieux identifier les besoins ;  
Pour la construction des projets d'accompagnement.

### QU'EST-CE QUE LE MIC ... ?

#### UN OUTIL

**A l'intention de la personne accompagnée, sa famille**, permettant de la situer à partir de l'acquisition des compétences :

- Celles acquises telles qu'observées par la personne, sa famille
- Celles à acquérir au cours de l'étape de vie, telles que la personne accompagnée les voit et correspondant à ses aspirations

#### UN OUTIL

**Permettant le dialogue, l'échange et la collaboration** entre professionnels, personnes accompagnées et familles.

**Facilitant l'expression des besoins**, des aspirations, des attentes de la personne et de sa famille.

#### UN OUTIL

Permettant aux professionnels d'apprendre à connaître la personne et ainsi **orienter leur champ d'intervention, en fonction de ses besoins et de son environnement.**

### UN PEU D'HISTOIRE

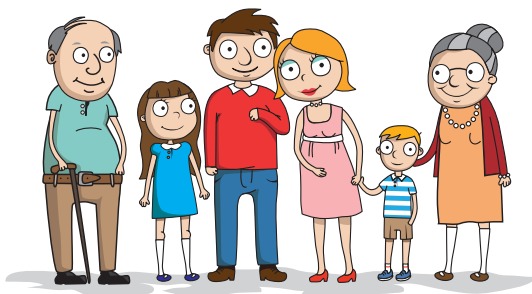
Né de la volonté de la **FISAF** d'avoir une entrée par la **valorisation** des compétences de la personne en situation de handicap, le **MIC** a été réalisé par une équipe **interdisciplinaire** et supervisé par les membres du **Conseil Scientifique** de la Fédération.

**Testé** auprès de **plus de 15 établissements** adhérents, le déploiement a débuté en 2012.

Aujourd'hui le MIC est **utilisé par plus de 250 professionnels** en France, dans le secteur de la déficience sensorielle mais aussi par d'autres acteurs du secteur médico-social.

**Il existe plusieurs livrets du MIC**, couvrant les huit étapes de vie.

*Ces livrets sont téléchargeables dès le jour de la formation sur la plateforme présente sur le site internet [www.fisaf.asso.fr](http://www.fisaf.asso.fr)*



## SE FORMER A L'OUTIL

La FISAF organise des formations ayant pour objectifs de :

- Mettre en place un travail de coordination entre usager, famille et professionnels
- Maîtriser l'utilisation du Livret Pédagogique du MIC
- Valoriser la personne dans ses capacités et compétences
- Accompagner la personne dans la réflexion autour des paramètres personnels et environnementaux permettant l'apprentissage de compétences et leurs déploiements
- Savoir identifier les besoins de l'usager en fonction des éléments de l'outil pédagogique

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Lieu :** Ces journées de formation ont lieu au sein des établissements afin de pouvoir regrouper des professionnels issus d'un ou plusieurs services et faciliter ainsi le déploiement au sein de l'organisation.

**Durée :** 3 jours (2 jours + 1 jour de bilan à froid)

**Il est recommandé  
de réaliser la formation  
MIC à l'issue de la  
formation PPA**

**Formation sur 5 jours :**  
2 jours MIC + 2 jours PPA  
+ 1 journée de bilan à froid

**Pour plus  
d'informations**  
contacter le Centre de  
ressources de la FISAF

**Caroline FERCHAUD**  
c.ferchaud@fisaf.asso.fr  
05 57 77 48 33